

tiers, les produits pétrochimiques, la robotique, le matériel d'exploitation minière et l'aérospatiale.

En collaboration avec l'Ambassade à Paris, la Direction générale de l'expansion du commerce - Europe, du ministère des Affaires extérieures, et les directions sectorielles du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, les domaines particuliers d'intérêt et les projets qui offrent d'importantes possibilités pour la coopération industrielle à court et à moyen termes pour le Canada, par le biais d'investissements directs, d'accords de licence et de coentreprises, ont été répartis comme suit: aérospatiale, défense, industrie, énergie ainsi que télécommunications et traitement de l'information. Il est à noter que la plupart des mégaprojets dans ces secteurs seront fort probablement assujettis à la politique du gouvernement canadien. Les lignes qui suivent, sans vouloir influencer cette politique, tendent à démontrer qu'il existe certains débouchés. En outre, les secteurs et les projets décrits ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive des débouchés. Il existe également des possibilités dans d'autres secteurs, notamment les machines, les ressources, les produits agro-alimentaires et les structures au large des côtes.

1. Aérospatiale

Bien que le Canada soit l'un des premiers marchés d'hélicoptères au monde, le deuxième marché d'hélicoptères commerciaux non militaires, il n'existe pas d'installations nationales de production.

Des discussions ont été engagées avec de nombreux fabricants d'hélicoptères pour qu'ils s'installent au Canada afin de desservir le marché canadien et le marché international, notamment par le biais d'un mandat pour la production, à l'échelle mondiale, de certains produits ou d'une gamme de produits. La société française Aérospatiale, deuxième fabricant d'hélicoptères au monde, s'est montrée intéressée à coopérer avec les entreprises canadiennes pour desservir le marché national et une certaine partie du marché mondial en ce qui concerne les hélicoptères que ces derniers fabriquent. Le participant canadien pourrait obtenir un mandat pour la fabrication de ces produits à l'échelle mondiale ou il pourrait devenir le seul fournisseur de ces produits. Il est à noter que les fabricants étrangers d'hélicoptères, désireux de coopérer avec une entreprise canadienne, sont prévenus que l'approvisionnement d'hélicoptères pour la Défense nationale ne doit pas nécessairement être une condition préalable (voir la section 2 ci-après).

Les Industries Airbus, un consortium international groupant la France, la RFA, la Grande-Bretagne et l'Espagne, ont annoncé lors du Salon de l'aéronautique de Paris, en juin 1981, qu'ils procéderaient à la mise au point d'un avion de 150 places, le A320. Le Canada négocie actuellement avec les membres du consortium au sujet de la participation du Canada à ce projet.

Depuis très longtemps, les entreprises canadiennes font office de sous-traitants pour les grands entrepreneurs généraux étrangers sur le marché des gros

avions commerciaux. Puisque Lockheed s'est retirée du marché (elle a annoncé que la production du L-1011 prendrait fin en 1984) et que McDonnell-Douglas accuse une forte diminution des ventes, Boeing et Airbus devraient dominer le marché à l'avenir.

Si les négociations actuelles avec les Industries Airbus sont couronnées de succès, un entrepreneur général canadien sera choisi comme partenaire dans ce projet, ce qui amènera des débouchés pour les sous-traitants canadiens dans cette industrie.

2. Matériel de défense

La coopération internationale dans ce secteur est devenue essentielle pour les Français parce que les coûts relatifs à la mise au point de nouvelles techniques sont élevés et que les acheteurs sont essentiellement des ministères de la Défense nationale. Depuis la formation d'un comité franco-canadien de l'armement chargé de la recherche, du développement et de la production (RDP), seul un projet de coopération notable a été créé: la France a entrepris la mise au point d'un capteur à balayage linéaire pour l'avion-robot de surveillance CL-289 dans le cadre d'un programme de développement canado-allemand. Comme les industries canadienne et française du matériel de défense sont compatibles, le Canada pourrait poursuivre d'autres projets de coopération, en proposant que le comité directeur de la RDP reprenne ses réunions en vue d'examiner les besoins possibles en matière de matériel militaire qui pourraient engendrer des projets de coopération dans le domaine de la RDP.

Deux projets canadiens importants, pour lesquels les Français ont manifesté un net intérêt, sont actuellement en cours d'élaboration, soit le Programme canadien de la frégate de surveillance (PCFS) et le remplacement des hélicoptères SeaKing.

Dans le cas du PCFS, l'industrie canadienne doit fournir six navires de guerre entièrement équipés, en fonction des crédits accordés, soit 2,6 milliards de dollars. L'entrepreneur canadien choisi sera responsable de la gestion du programme et devra notamment procéder à la sélection de l'équipement et des systèmes pour les navires. Un certain nombre d'entreprises françaises ont présenté des soumissions pour des systèmes comme les missiles, les tableaux de distribution et les téléphones sous-marins.

Il est possible que les Forces armées canadiennes remplacent les hélicoptères SeaKing. On pense qu'aucune décision ne sera prise avant la fin de 1983 et que l'approvisionnement, s'il y a lieu, ne commencerait pas avant la fin de la décennie, mais le contrat devrait créer des retombées industrielles ainsi que des débouchés importants pour les programmes de recherche et de développement.

3. Secteur industriel

Les entreprises canadiennes pourraient tirer parti des connaissances françaises dans au moins trois secteurs primaires: les robots industriels, le matériel d'exploitation minière, principalement du charbon, et